



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 67617

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes s'agissant de la création de la fonction de « praticien territorial de médecine générale ». En effet, ce nouveau dispositif mis en place par le Gouvernement vise à faire face aux défis des soins de proximité et à lutter contre les déserts médicaux. C'est la raison pour laquelle, il serait souhaitable d'étendre ce dispositif aux masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs afin d'inciter les jeunes praticiens à s'installer dans des lieux désertés par la profession. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend répondre à l'attente de la Fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67617

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 octobre 2014](#), page 8846

**Question retirée le :** 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)